

2. Traitement des données personnelles

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au Service Gestion locative pour la finalité suivante : gestion des dossiers de demandes d'obtention d'un logement locatif subventionné.

La réponse à l'ensemble des rubriques du formulaire est obligatoire. À défaut, votre demande sera considérée comme incomplète et vous sera immédiatement retournée.

Conformément à la loi modifiée du 2 août 2002, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Fonds du Logement, Service Gestion locative, 52, bvd Marcel Cahen L-1311 Luxembourg **Tél: 26 26 44- 1**

Vous pouvez également, pour des raisons prépondérantes et légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

En apposant votre signature, vous acceptez qu'il soit procédé au traitement de vos données personnelles telles que décrit ci-dessus.

..... Lieu Date

..... Signature du demandeur Signature du conjoint ou le futur cotitulaire du bail

Informations importantes :

- **Ne peuvent être admis aux logements subventionnés que les ménages qui ne sont ni propriétaires, ni usufruitiers, ni emphytéotes d'un logement et qui ne jouissent d'aucun droit d'habitation dans un autre logement.**
- **Une demande incomplète ne sera pas prise en considération!**
- **Dès réception de votre demande, le service social du Fonds du Logement vous contactera pour fixer un rendez-vous afin de procéder à l'analyse de votre situation.**
- **Toute déclaration inexacte ou incomplète entraîne la radiation de la demande.**

Nous sommes à votre écoute en cas de questions:

 **26 26 44-1**  **info@fondsdulogement.lu**

www.fondsdulogement.lu

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

PIÈCES À JOINDRE POUR LA DEMANDE

ADMINISTRATION DÉLIVRANT LE DOCUMENT

1. IDENTITÉ

- 1 Copie (recto-verso de la carte d'identité ou carte de séjour)
- 2 Certificat d'affiliation à la Sécurité Sociale < 3 mois pour toutes les personnes du ménage adultes non scolarisées
- 3 Certificat de scolarité ou d'inscription universitaire pour tout enfant du ménage de plus de 18 ans

Administration communale de résidence

Centre commun de la sécurité sociale
125, route d'Esch L- 1471 Luxembourg
Tél : 40 14 11

2. REVENUS

- 4 Certificat de revenus des 3 derniers mois, par exemple:
 - salaire, pension, chômage
 - Revenu Minimum Garanti (RMG, RPGH, AVC)
 - Affectation Temporaire Indemnisée (ATI)
- 5 Autres revenus des 12 derniers mois, par exemple:
 - assurance-accident
 - prestations familiales
 - indemnités pécuniaires/maladies
- 6 Certificat détaillé de pension (montant brut et net)
 - pension d'orphelin
 - pension alimentaire
 - autre

Administration des contributions directes ou pour les retraités Centre commun de la sécurité sociale

RMG : Fonds national de solidarité (FNS)
8-10 rue de la Fonderie L-1531 Luxembourg
Tél : 49 10 81 1

ATI : Service national d'action sociale (SNAS)
12-14 avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg
Tél : 247-83 63 6

Association d'assurance accidents (AAA)
125, route d'Esch L-1471 Luxembourg
Tél : 26 19 15 1

Indemnités maladie : Caisse nationale de santé (CNS)
125, route d'Esch L-1471 Luxembourg
Tél : 47 17 84

Allocations familiales : Zukunftskeess
34, ave de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg
Tél : 47 71 53 1

Ministère de la Justice de votre secteur de résidence
joindre la copie de l'acte et la preuve de paiement/versement

3. LOGEMENT

- 7 Copie du bail en cours et/ou dernière quittance de logement
- 8 Certificat de non-propriété ou attestation de l'ambassade compétente
- 9 Loyer (preuve de paiement du loyer)

Section des évaluations immobilières
5 rue de Hollerich L-1023 Luxembourg

4. LOGEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

- 10 Certificat médical attestant du fait que le demandeur ne peut vivre dans un logement non-adapté aux besoins requis par son handicap ou certificat d'invalidité délivré par la caisse de maladie

Certificat médical du médecin traitant ou certi icat d'invalidité délivré par la caisse de maladie du demandeur.